

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES BUDGET 2022

Le Conseil de la Municipalité désire aviser la population qu'il a adopté, lors d'une assemblée extraordinaire convoquée le 19 janvier 2022, son budget pour l'exercice financier 2022.

Il sera possible pour vous d'en prendre connaissance à partir de l'information que vous retrouverez aux pages suivantes, faisant état de recettes et de dépenses totalisant une somme de 1 669 310\$.

Vous serez à même de constater, à la lecture du tableau de la page qui suit, que le taux global de la taxe foncière est demeuré le même qu'en 2021, soit 0,80\$. Les taux de taxation relatifs au service de la dette, au service incendie et au service de la Sûreté du Québec restent les mêmes.

Comme le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité, pour les années 2021, 2022 et 2023, a été déposé en novembre 2020 par conséquent la valeur de votre propriété devrait être inchangée, à moins que vous ayez effectué des travaux de rénovation, construction, démolition ou autres.

Quant aux tarifs pour se voir dispenser les services d'aqueduc ou d'égout, ils demeurent les mêmes pour les résidants des secteurs « Village de St-Just » et « Daaquam ». Pour ce qui est des tarifs annuels de compensation relatifs au service de cueillette, de transport et d'enfouissement des ordures ménagères, exigés et prélevés en 2022, il n'y a également aucun changement.

Bien que la MRC de Montmagny ne procède pas en 2022, à la vidange des fosses septiques situées sur notre territoire, sur le compte de taxes annuels des contribuables non desservis par un réseau d'égout, une tarification sera imposée pour acquitter les coûts réels de ce service qui est à la hausse.

TAUX DE TAXES ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

	2022	2021	2020
Taux de la taxe foncière générale	0,80	0,80	0,84
Taux – service de la dette	0,03	0,03	0,03
Taux – service incendie	0,03	0,03	0,03
Taux – service Sûreté du Québec	<u>0,09</u>	<u>0,09</u>	<u>0,09</u>
TOTAL – Taux global de la taxe foncière :	0,95\$	0,95\$	0,99\$

TARIFICATION – SERVICE D'AOUEDUC

- Immeuble résidentiel	321,82	321,82	321,82
- Immeuble commercial – consommation élevée	426,73	426,76	426,76
- Immeuble commercial – consommation faible	335,00	335,00	335,00

TARIFICATION SECTEUR VILLAGE – SERVICE D'ÉGOUT

- Immeuble résidentiel	25,00	25,00	25,00
- Immeuble commercial	27,00	27,00	27,00

TARIFICATION SECTEUR DAAQUAM – SERVICE D'ÉGOUT

- Immeuble résidentiel	351,00	351,00	351,00
- Immeuble commercial	351,00	351,00	351,00

TARIFICATION – SERVICE DES ORDURES

- Immeuble résidentiel	126,00	126,00	126,00
- Immeuble commercial – quantité élevée	257,00	257,00	257,00
- Immeuble commercial – quantité faible	200,00	200,00	200,00
- Immeuble saisonnier	65,00	65,00	65,00
- Immeuble agricole	74,00	74,00	74,00

TARIFICATION – SERVICE VIDANGE FOSSE SEPTIQUE

- Immeuble résidentiel	139,00	90,00	90,00
- Immeuble saisonnier	70,00	45,00	45,00

Pour les contribuables dont le compte de taxes s'élève à plus de 300,00\$, il sera toujours possible de l'acquitter en quatre (4) versements égaux.

N.B. La réglementation portant sur les taux de taxes et tarification pour services municipaux sera adopté officiellement le 07 février 2022.

MUNICIPALITÉ DE ST-JUST-DE-BRETENIÈRES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ACTIVITÉS FINANCIÈRES
COMPARATIF – EXERCICES SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE
2021 ET 2022

REVENUS	BUDGET 2022	BUDGET 2021
TAXES	686 245	672 383
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	86 986	87 059
AUTRES REV. SOURCES LOCALES	47 300	47 250
TRANSFERTS	848 779	430 136
TOTAL DES REVENUS :	1 669 310	1 236 828
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2022	BUDGET 2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	249 501	279 730
SÉCURITÉ PUBLIQUE	114 633	113 315
TRANSPORT	268 872	366 969
HYGIÈNE DU MILIEU	175 310	166 315
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	80 057	93 359
LOISIRS ET CULTURE	105 470	121 440
FRAIS DE FINANCEMENT	15 000	21 000
TOTAL DES DÉPENSES :	1 008 843	1 162 128
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	BUDGET 2022	BUDGET 2021
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	77 100	74 700
TRANSFERT AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	583 367	
TOTAL DES DÉPENSES ET DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES :	1 669 310	1 236 828

Les totaux des revenus et dépenses de l'année dernière ainsi que de l'année 2022 sont reportés ici :

Année 2021	1 236 828\$
Année 2022	1 669 310\$

Comment s'explique l'écart de 432 482\$ entre l'année 2021 et l'année 2022 ?

La hausse des revenus de l'année 2022 par rapport à ceux de 2021 s'explique principalement par une augmentation des revenus de « transferts », attribuable aux Programmes de transfert de la taxe fédérale sur l'essence (TECQ) avec lequel différents projets seront réalisés.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations relativement aux prévisions budgétaires de votre Municipalité pour l'année 2022, vous n'avez qu'à nous joindre, au 244-3637, sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Nous espérons le tout à votre convenance et demeurons vos tous dévoués.